

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

02-08-19

Dossier complet le :

02-08-19

N° d'enregistrement :

2019-008759

1. Intitulé du projet

Construction de 10598.40M² de serres agricoles

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom MAS

Prénom XAVIER

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA DE LUSSAC

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur MAS Xavier

RCS / SIRET

3 8 5 3 9 6 7 2 6 0 0 0 2 3

Forme juridique SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39a	installation dont l'emprise est comprise entre 10000M ² & 40000M ² Dossier permis de construire Dossier loi sur l'eau rejet des eaux pluviales Commune dotée d'un PLU - zone Agricole

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire 10598.40M² de serres agricoles plastiques pour de la culture hors sol de fraises.

4.2 Objectifs du projet

Monsieur MAS XAVIER souhaite construire ce projet dans le but d'augmenter et d'améliorer sa production de fraises.

Actuellement Monsieur MAS a 2700M² de tunnels plastiques de petites tailles.

Les nouvelles serres seront plus hautes que les tunnels existants donc meilleure ventilation, meilleure aération, meilleur ensoleillement, elles sont plus solides et plus étanches.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La construction sera réalisée en une seule phase de travaux. Monsieur MAS va aplanir une partie du terrain tout en faisant du déblai / remblai. Le bassin de rétention des eaux de pluies sera réalisé après les serres.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Augmentation de la production

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier permis de construire sera déposé rapidement auprès de la mairie de MONTPEZAT et instruit par la "communauté des communes du confluent et des Coteaux de Prayssas".

Un dossier "loi sur l'eau" - rejet des eaux pluviales - sera déposé en même temps auprès de la DDT d'AGEN

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface des serres agricoles à construire bassin de rétention	10598.40M ² +/-1250M ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

lieu dit : "LOCHE"
commune : MONTPEZAT
code postale : 47360

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 49' 13" 01 Lat. 44° 35' 99" 20

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Commune de MONTPEZAT (47360)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	d'après la carte OFSA (site internet OVB), le secteur n'est pas concerné
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRN Inondation (vis à vis du cour d'eau coté Sud Ouest de la parcelle) distance largement respectée pour l'implantation PPRN retrait et gonflement des sols argileux.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	d'après la carte OFSA (site internet OVB), le secteur n'est pas concerné
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	un bassin de rétention surdimensionné avec une surverse de 40cm de haut vers un fossé existant et déjà créé puis canalisé soit vers le ruisseau "La Bausse" soit vers le fossé communale.
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

un bassin de rétention sur-dimensionné d'un volume de +/-2086M3 avec un volume de marnage de +/-1590M3, sera créé avant le rejet vers le fossé existant. Aucune pollution dans le milieu aquatique ou en sol.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des éléments de ce dossier et surtout de part sa grandeur, le projet ne devrait pas faire l'objet d'une évaluation environnementale. Le site accueille déjà 2700M² de tunnels agricoles, des bâtiments agricoles et l'habitation de ses parents. Le voisin le plus proche (au nord) a déjà implantés des serres et tunnels en plastiques. Le secteur n'est pas concerné par les zones NATURA 2000, ni par une zone inondable. Le terrain est situé en plaine du Lot avec une bonne perméabilité du sol. Les parcelles voisines sont toutes à vocation agricoles (céréales, arbres fruitiers,.....)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Il est joint à ce dossier l'étude rejet des eaux pluviales qui a été réalisée pour le dossier loi sur l'eau.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

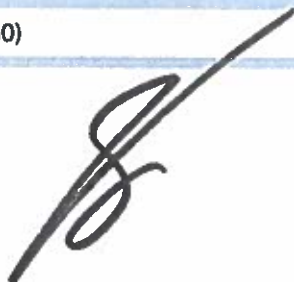


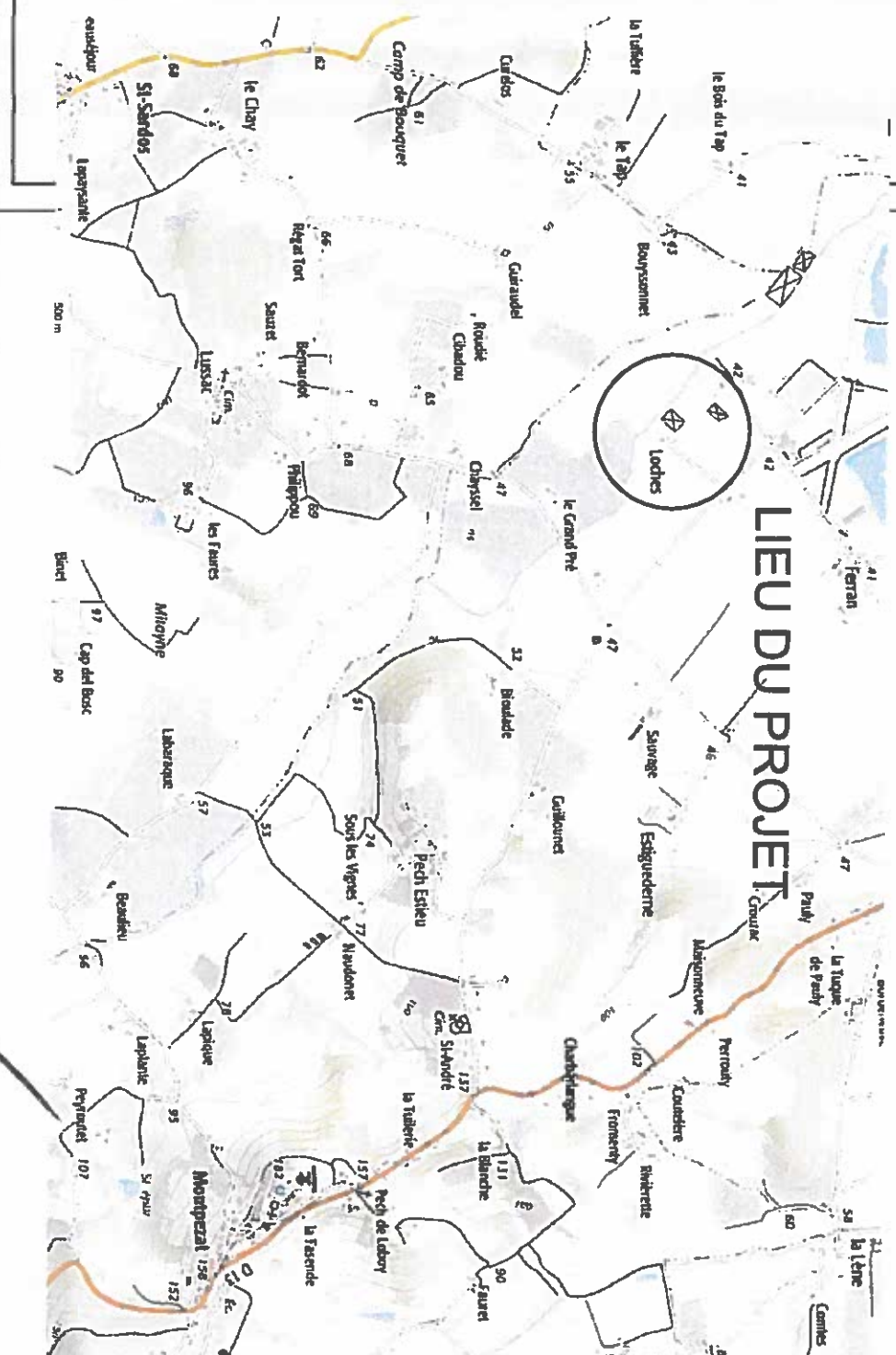
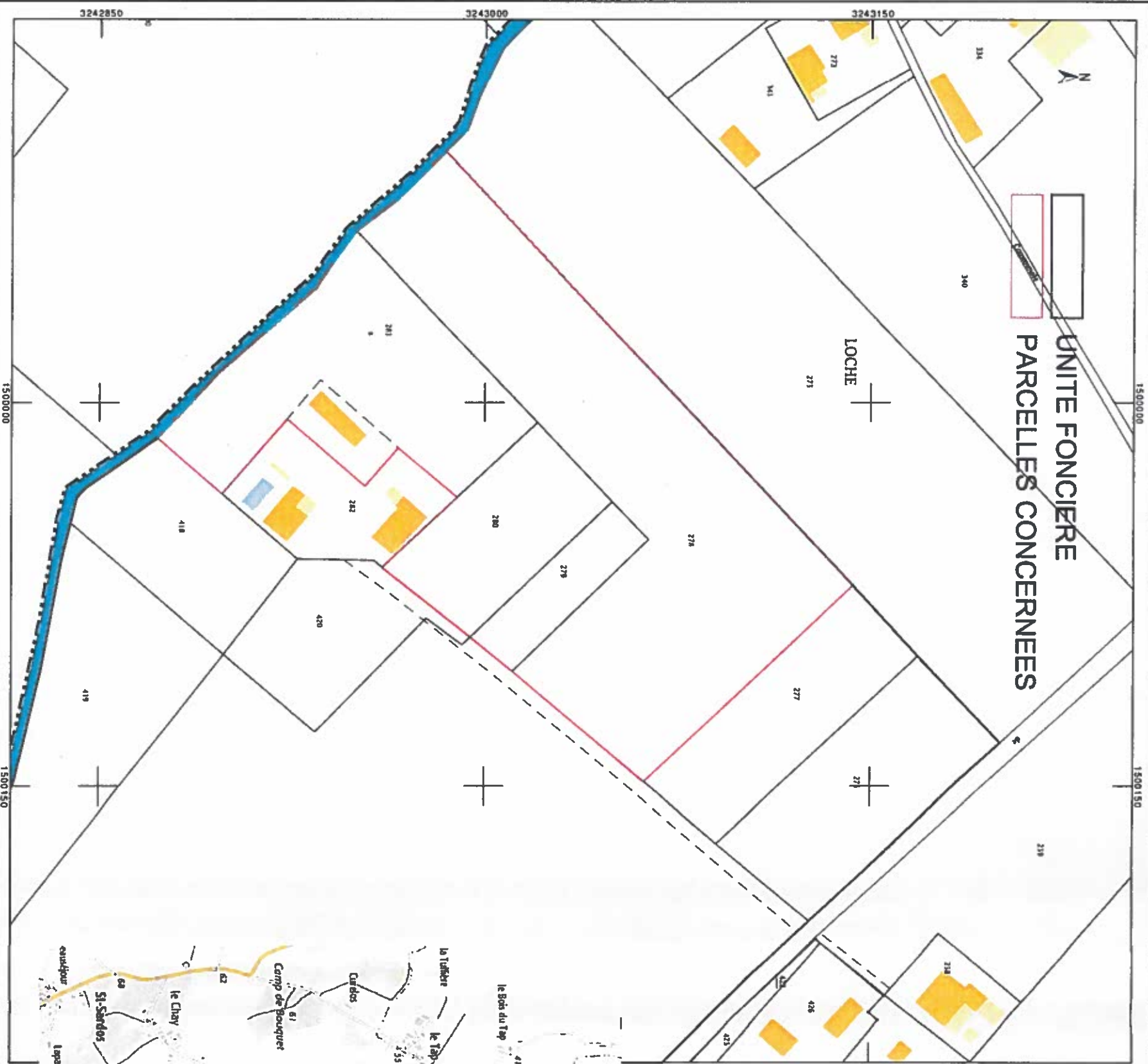
Fait à

SAINT SARDOS (47360)

le, 22 juillet 2019

Signature





SITUATION & CADASTRE

Construction de 10598.40M² de serres agricoles : culture hors sol de fraises
"Loches" - 47360 MONTPEZAT

SCEA DE LUSSAC - Monsieur MAS Xavier - "Lussac" - 47360 SAINT SARDOS

Ref.: pc mas xavier-2019.07.22 N° dossier: 19039 Dessinateur: br 22.07.2018

Atelier d'architecture frederic joly

13 Place Papon Lagrave, 47260 GRA NGES SUR LOT
• Tél : 05.53.79.50.50 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

E.I.

2

SIGNATURE ARCHITECTE

Atelier d'architecture F. JOLY SEBIL
Architecte D.P.L.G.
47260 GRA NGES SUR LOT
Tél : 05.53.79.50.50 - Fax : 05.53.79.02.02
E-mail : archijoly@archijoly.fr

SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent être utilisés pour d'autres démarches. Ces plans sont sous réserve de vérification. Les plans sont sous réserve de vérification. Les plans sont sous réserve de vérification.



PHOTOGRAPHIES + REPERAGE

Construction de 10598.40M² de serres agricoles : culture hors sol de fraises

"Loches" - 47360 MONTPEZAT

SCEA DE LUSSAC - Monsieur MAS Xavier - "Lussac" - 47360 SAINT SARDOS

Réf : pc mas xavier-2019.07.22 N° dossier : 19039 Destinataire : br 22.07.2019

Atelier d'architecture frederic joly

13 Place Papou Lagrave, 47260 GRA NGES SUR LOT
Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

E.I.

3a

cielier d'architecture F. JOLY S.A.R.L.

cielier d'architecture D.P.L.G.

cielier d'architecture D.P.L.G.

cielier d'architecture D.P.L.G.

cielier d'architecture D.P.L.G.

SIGNATURE ARCHITECTE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches de construction. Ils ne peuvent pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont sous propriété exclusive. Ils ne peuvent pas être copiés ou reproduits, ni même utilisés pour d'autres projets sans l'autorisation écrite de l'architecte.

SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE



PHOTOGRAPHIES + REPERAGE

Construction de 10598.40M² de serres agricoles : culture hors sol de fraises

"Loches" - 47360 MONTPEZAT

SCEA DE LUSSAC - Monsieur MAS Xavier - "Lussac" - 47360 SAINT SARDOS

Réf : pc mas xavier-2019.07.22 N° dossier : 19039 Deesinateur : br 22.07.2019

Atelier d'architecture frederic joly

13 Place Papou Lagrave, 47260 GRA NGES SUR LOT
• Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

E.I.

3b

Atelier d'architecture F. JOLY SEARL

13, Place Papou Lagrave
47260 GRA NGES SUR LOT

Tél : 05.53.79.50.60
Fax : 05.53.79.02.02

SIGNATURE ARCHITECTE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont notre propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, ni même être utilisés pour d'autres projets sans notre autorisation écrite.

SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE

Ces plans sont notre propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, ni même être utilisés pour d'autres projets sans notre autorisation écrite.